



Abus de pouvoir du maire petit village

Par **Elriks**, le **22/09/2009** à **19:14**

Bonjour,

J'habite une commune de 250 habitants en pleine campagne, les problèmes que je rencontre viennent du maire.

Refusant des jeunes qu'il associe systématiquement à de "la racaille" il a refusé de faire une visite pour un logement communal pour mon beau frère (prétextant des rdv urgent alors qu'il bosse 2 heures par semaine à peine ...)

En second lieu , des lotissements parmi lesquels se trouve ma maison furent créés, on est à la limite de l'agglomération et les voitures peuvent rouler à 70 Km/h, il n'existe aucun trottoir pour faire les 100 mètres vers le village et le maire a refusé systématiquement que le car scolaire face un arrêt devant chez nous alors qu'ici se trouve la quasi totalité des enfants de la commune et que le Car passe chaque jour DEVANT chez nous !!

Et il préfère au final donner les subventions aux villes voisines plutôt que de construire ne serait ce que 2 poteaux de bus pour les enfants ou même un terrain de boule de pétanque (dixit : Je ne veux pas de jeunes à problèmes !)

mes questions sont les suivantes :

Qui gère quoi réellement au niveau administratif pour le logement et les arrêts scolaires ? (je me trouve dans l'Eure (27)) que je puisse porter ces affaires devant les instances

compétentes.

Merci à l'avance

Cordialement,

Laurent